n° 46 - septembre 2022

Bulletin d'expression du Cercle National du Recyclage

Cercle National du Recyclage

Tri-angle

voir autrement la notion de déchets

SOMMAIRE

EDITO 1

PROGRAMME 20E FORUM 2

LA VENDÉE EN MODE ZÉRO DÉCHET 3

L'ÉQUIPE DU CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE S'AGRANDIT 5

BORDEAUX MÉTROPOLE INCITE AU TRI DES RESTES ALIMENTAIRES 6

CALITOM : ORDURES MÉNAGÈRES EN SACS TRANSPARENTS EN CHARENTE : DES RÉSULTATS PROBANTS 7

SESSION DE FORMATION TRACKDÉCHETS 8

JOURNÉE D'ÉTUDE DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE TECHNI.CITÉS 9

JOURNÉE DÉDIÉE IDEALCO 10

DU NOUVEAU SUR LES FILIÈRES REP 10

LES BRÈVES DES ADHÉRENTS ... 11

EDITO

« 2023, année charnière pour de nombreuses filières REP. C'est le cas pour les emballages et les papiers qui feront sans nul doute l'objet d'un nouvel agrément intégrant les dispositions prévues par loi AGEC.

Evolution des objectifs et amélioration du réemploi, mise à jour de la prise en charge des coûts par les emballages, passage à 50 % de prise en charge pour les papiers, fin de l'extension des consignes de tri, dispositifs hors foyer, intégration des coûts de nettoiement, REP sur les emballages de la restauration, seront les éléments à intégrer dans une filière qui recycle déjà plus de 70 % des emballages ménagers. Et tout cela avec l'ombre de la consigne sur les bouteilles plastiques qui plane toujours. Le Cercle National du Recyclage et TRIVALIS vous proposent de passer un moment pour échanger sur ces sujets afin de vous apporter les dernières informations pour cette période qui s'annonce décisive pour les prochaines années.

Cet évènement se fera en présentiel pour renouer avec le contact humain. J'en profite pour remercier le Syndicat de Vendée qui nous accueille et nous permettra de découvrir les projets d'un territoire innovant notamment en matière de gestion des déchets. »

Jean-Patrick MASSON

Président du Cercle National du Recyclage

PROGRAMME 20E FORUM

20e forum

organisé avec

Trivalis
ENSEMBLE TRIONS NOS DÉCHETS

29 septembre 2022
Saint Hilaire de Riez

avec le le soutien de

Déchets infos

l'écho circulaire
La lettre professionnelle du recyclage et de l'économie circulaire

2023 - REP « emballages et papiers » : Quels avenirs pour les dispositifs ?

09h00 CAFÉ D'ACCUEIL

09h25 Mots d'introduction

- ***Jean-Patrick MASSON**, président, Cercle National du Recyclage*
- ***Frédéric FOUQUET**, vice-président, Trivalis*

09h30 Assemblée générale annuelle

- *Pour nos adhérents, ouverte à tous*

12h30 DÉJEUNER

13h45 20e FORUM

13h45 Ouverture

- ***Jean-Patrick MASSON**, président, Cercle National du Recyclage*
- ***Damien GRASSET**, président, Trivalis*

13h50 Les REP «emballages et papiers » : Les évolutions attendues

- ***Fabrice MORONVAL**,Bureau de la prévention des déchets et des filières REP Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion territoriale (MTECT)*
  calendrier, travaux issus de la loi AGEC, objectifs...

TEMPS D'ÉCHANGES

14h45 Panorama des études et interventions de l'ADEME

- ***Sylvain PASQUIER**, Coordonnateur de pôle - emballages -, direction de la Supervision des Filières REP, ADEME*

TEMPS D'ÉCHANGES

15h30 Les coûts nets de référence : Principe, construction, perspective, évolution et impacts pour les collectivités locales

- ***Bertrand BOHAIN**, délégué général, Cercle National du Recyclage*

16h00 TABLE RONDE

Avenir de la filière emballages :
Quelles orientations privilégier ?

- ***Françoise WEBER**, présidente de la commission REP de la Fnade, Fnade,*
- ***Sylvain PASQUIER**, Coordonnateur de pôle - emballages -, direction de la Supervision des Filières REP, ADEME,*
- ***Guy PLISSONNEAU**, 1er vice-président, Trivalis,*
- ***Jean-Patrick MASSON**, président, Cercle National du Recyclage,*
- ***Patrick BARIOL**, directeur général, Léko,*
- ***Anne-Sophie LOUVEL**, directrice services Collecte sélective et territoire, Citéo*

TEMPS D'ÉCHANGES

17h30 CONCLUSION

18h00 POUR CONTINUER LES ÉCHANGES

18h30 Animation surprise

20h30 Dîner convivial

La Vendée en mode zéro déchet

L'un des objectifs principaux de Trivalis, syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, pour 2022 et les années à venir, est la réduction des déchets à traiter. Les Vendéens sont de bons trieurs. Ils sont désormais invités à dépasser ce geste dit favorable à l'environnement en adoptant un comportement plus vertueux encore : la réduction de leurs déchets. Cette réduction des déchets est nécessaire pour la maîtrise des coûts, la préservation des espaces (enfouissement) et pour la préservation des ressources naturelles.

Pour sensibiliser les Vendéens à ces enjeux et leur donner les solutions pour réduire leurs déchets, Trivalis a imaginé un panel d'actions sur cette thématique : atelier, formation, stand, kit, campagne de communication.
Ces actions sont proposées aux 17 collectivités locales en charge de la collecte des déchets de façon à diffuser la démarche zéro déchet sur tout le Département.

La campagne de communication contre les emballages

Depuis 2021, Trivalis fait campagne pour la réduction des emballages et invite les habitants à réfléchir à leur comportement d'achat. D'après un sondage, 53 % des Vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui démontre une sensibilité à la réduction des déchets. C'est avec cet enthousiasme que la campagne de communication départementale du syndicat suggère aux Vendéens de s'interroger sur leurs habitudes de consommation.
Celle-ci est largement diffusée via de nombreux canaux : à la radio, dans la presse quotidienne, hebdomadaire et gratuite, à la télévision, au cinéma, en affichage et sur les réseaux sociaux.

Les ateliers zéro déchet

Pour initier la démarche zéro déchet auprès du grand public, Trivalis a créé les ateliers «C'est moi qui l'ai fait». Ces ateliers d'initiation au zéro déchet ludiques et participatifs portent sur 3 thématiques :

- Hygiène et beauté avec la fabrication d'un déodorant solide et d'un baume à lèvres.
- Entretien de la maison avec la fabrication d'une lessive et d'un nettoyant multi-usages.
- Courses et cuisine avec la fabrication d'une éponge lavable et d'un film alimentaire réutilisable.

Au cours de ces ateliers, les participants réalisent 2 produits du quotidien et ils repartent avec les produits réalisés et les fiches recettes correspondantes.

Les kits « Mes courses zéro déchet »

Composé d'un sac cabas, de bocaux en verre, de boîtes hermétiques en verre, de sacs à vrac et d'un bee-wrap, le kit « Mes Courses Zéro Déchet » donne à quelques Vendéens les moyens matériels de faire leurs courses tout en respectant l'environnement. Dans une démarche environnementale et sociale, tous les éléments du kit ont été fabriqués en France.

Chaque kit est composé :

- d'un sac cabas avec anses en tissu de 40x48 cm ;
- de 3 bocaux en verre de 0,75 L, 1 L et 1,5 L ;

- de 3 boîtes en verre avec couvercle hermétique de 30 cl, 115 cl et 310 cl ;
- de 4 sacs à vrac en tissu dont 2 de 18x27 cm et 2 de 27x31 cm ;
- d'un bee wrap de 35x33 cm

Une commande départementale de 350 kits a permis d'équiper autant de foyers vendéens.
Trivalis a proposé à ses collectivités adhérentes d'assurer la commande des différentes fournitures qui constituent les kits zéro déchet. Ceux-ci d'une valeur de 45 € ont été soutenus à hauteur d'un tiers par Trivalis, soit 15 € par kit. Le nombre de kits soutenus pour chaque collectivité a été calculé au prorata de sa population.
Une fois les kits remis aux collectivités par Trivalis, celles-ci se sont chargées de les remettre à leurs usagers dans les conditions de leur choix.

Les communes test zéro déchet

Depuis octobre 2021, 3 communes vendéennes se sont portées volontaires pour participer à l'opération « Commune test zéro déchet » initiée par Trivalis. Les communes de Rocheservière, Jard-sur-Mer et Saint-Hilaire-des-Loges se sont données une année pour tendre vers le zéro déchet. Accompagnées de Trivalis et des collectivités locales en charge de la collecte des déchets, des actions de sensibilisation sur les bons gestes de tri et de réduction des déchets ont été mises en place auprès des habitants, des associations, des bailleurs, des commerçants, etc.

Parmi les actions déployées : des décorations de Noël zéro déchet, l'installation d'une batterie de composteurs au sein d'une résidence, une marche pour le ramassage des déchets, la visite du centre de tri des emballages, une étude sur les pratiques du compostage des habitants, des ateliers sur le jardinage au naturel, des animations sur les gestes de tri au sein de centres de loisirs, un atelier sur l'hygiène menstruelle lavable au sein d'établissements scolaires, la location de vaisselle lavable lors des fêtes d'école, etc.

L'objectif de l'opération « communes test » est surtout de mesurer les résultats obtenus pour envisager un déploiement départemental des actions efficaces en matière de réduction des déchets : il s'agit donc d'établir un point zéro sur la production des déchets sur chacune des communes, et d'établir un suivi des tonnages au fur et à mesure des actions menées afin d'en tirer des enseignements.

L'hygiène menstruelle féminine

La dernière campagne de caractérisation des ordures ménagères, menée en 2021 par le syndicat, a montré que les ordures ménagères du département étaient composées à 8,5 % de textiles sanitaires (couches, mouchoirs, protections menstruelles, etc.), dont une partie importante sont des protections menstruelles. Au total, et hors emballages associés aux protections, cela représente en moyenne 7 Kg par Vendéenne et par an.

À partir de ce constat, Trivalis a transmis en juin 2021 une affiche de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels de santé de Vendée (médecins généralistes, gynécologues, sage-femmes, PMI et maternité), mais aussi aux infirmières scolaires des collèges, lycées, MFR et établissements d'études supérieures du département. Au total, près de 800 professionnels ont été invités à apposer l'affiche fournie dans leur salle d'attente afin d'informer leurs patients.

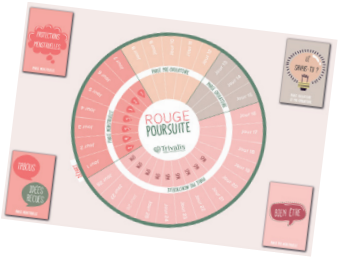

Suite à l'engouement suscité par cette campagne d'information, Trivalis a créé l'animation « Rouge Party » destinée à l'ensemble des collèges de Vendée. L'objectif est de sensibiliser le public à l'utilisa-

tion de protections hygiéniques lavables et ainsi, ne plus en utiliser à usage unique.

Pendant 2 heures et au travers de 3 activités, Rouge Culotte, Rouge Familly et Rouge Poursuite, les animatrices informent les participants sur la bonne utilisation, l'entretien, le coût, la durée de vie, etc. des protections hygiéniques lavables.

Les Influenceurs du zéro déchet

Pour démocratiser la démarche zéro déchet en Vendée, Trivalis a lancé l'opération «Influenceurs du zéro déchet». Celle-ci a permis d'accompagner 100 foyers entre octobre 2021 et juin 2022. Proche d'une opération foyer témoin, l'objectif était d'aider les participants à réduire leurs déchets à la maison, à les enrichir de la culture du zéro déchet et à les inciter à diffuser la démarche autour d'eux.

Les foyers ont été accompagnés pendant 8 mois. L'opération a été rythmée par la pesée des déchets produits à la maison (4 mois), des animations collectives mensuelles et des p'tits défis individuels. Au fur et à mesure, Trivalis a également délivré des conseils et astuces répertoriés dans le « Manuel du Parfait Influenceur » pour que les participants diffusent la démarche dans leurs différentes sphères sociales (au travail, en famille ou entre amis, en club sportif, etc.). Les participants ont également reçu une newsletter mensuelle qui renvoyait notamment à la page web qui leur était dédiée.

À l'issue de cette opération, Trivalis a observé une baisse de 15 % de la production d'ordures ménagères, de 14 % des emballages et de 7 % du verre chez ce public. Des résultats très satisfaisants au vu de l'engagement déjà très important des participants dans la démarche zéro déchet.

Pour plus d'information

Trivalis :
Yoann Grall
Vice-président de Trivalis

L'équipe du Cercle National du Recyclage s'agrandit

Caroline GOSSEAU rejoint l'équipe permanente du Cercle National du Recyclage en remplacement de Marie RODRIGUEZ, au poste de secrétaire administrative.

Après un Master « Création, Culture et Développement du Territoire » obtenu à l'Université du Littoral Côte d'Opale et une première expérience dans le secteur culturel associatif, Caroline Gosseau s'est dirigée vers le webmarketing et la rédaction web.

Caroline sera votre contact privilégié pour toute demande administrative ou comptable.

Une de ses missions étant la mise à jour du fichier « adhérents élus », n'hésitez pas à la contacter pour identifier avec elle les contacts adéquats pour l'envoi des convocations aux conseils d'administration et assemblée générale.

Contact : cgosseau@cercle-recyclage.asso.fr

Téléphone : 03.20.85.85.22

Bordeaux Métropole incite au tri des restes alimentaires

Patrick LABESSE, vice-président de Bordeaux Métropole délégué à la collecte, tri, valorisation des déchets et politique zéro déchet, Maire de Carbon-Blanc ; Nicolas NOEL, chargé de mission conception politique des déchets et Alain ANZIANI, président de Bordeaux Métropole

Le Plan stratégique déchets a été voté par le Conseil de Bordeaux Métropole, le 25 mars 2022.

Issu d'une co-construction associant élus métropolitains et directions, communes et acteurs du territoire, il fait de la réduction des déchets une priorité absolue en fixant pour objectif l**a réduction de 15% par habitant des déchets ménagers et assimilés**, d'ici 2030.

- **En limitant à la source les déchets via l'accompagnement des habitants, la mise en œuvre du PLPDMA** …
- **En valorisant en matière 65% de nos déchets**, d'ici 2035 grâce au tri, au compostage…

L'expérimentation des Points d'Apport Volontaire (PAV)

Les agents du Pôle Prévention et Gestion des Déchets en coordination avec la commune de Mérignac ont mis en place en juin dernier une expérimentation de points d'apport volontaire (PAV).

Les PAV sont des conteneurs installés sur l'espace public qui permettent aux riverains de valoriser leurs restes alimentaires en compost et, par conséquent, de réduire le poids de leur poubelle noire de 30 à 40 kgs par an. Implantés au sein de la commune de Mérignac, ils se situent dans les quartiers Les Tourelles, Arlac et Montesquieu.

Les PAV sont collectés une fois par semaine, par les équipes des « Détritivores », entreprise sociale et solidaire Bordelaise. Ces biodéchets sont ensuite valorisés en compost, sur une plateforme de compostage. Pour accompagner les habitants dans ce nouveau geste de tri, les agents de Bordeaux Métropole tiennent des permanences d'information et de conseil au sein de ces quartiers.

Les objectifs de l'expérimentation sont de tester le dispositif, l'accompagnement et la communication, avant déploiement, en complément des solutions de compostage individuel et collectif.

Le mode d'emploi est simple :

1. S'inscrire sur le site https://app.upcycle.org/bordeauxmetropole
2. Trier et stocker les restes de cuisine. (un bioseau est fourni lors des permanences à la demande)
3. Les déposer dans le point d'apport volontaire sélectionné.

Des chiffres au 20 Juillet :

- **7 PAV**
- **334 foyers inscrits**
- **1, 4 tonne collectée**

Consigne de tri affichée sur les points d'apport.

Pour plus d'information

Bordeaux métropôle :
Pôle Prévention et Gestion des déchets

Calitom : Ordures ménagères en sacs transparents en Charente : des résultats probants

13 000 charentais sont passés depuis le début de l'année 2022 à la collecte des ordures ménagères en sacs transparents. Sur le territoire de Calitom, service public des déchets de la Charente, les caractérisations 2021 observaient encore 26% d'emballages et papiers recyclables dans les sacs noirs. Malgré 75 kg/habitant de sacs jaunes, 41 kg de verre et 184 kg d'ordures ménagères, les élus de Calitom ont décidé de tester l'utilisation de sacs transparents en remplacement des sacs opaques traditionnels afin de développer le recyclage et réduire les coûts de collecte.

Expérimenter le dispositif sur des territoires différents

2 territoires se sont portés volontaires : la commune de Chasseneuil/Bonnieure en janvier (3 000 habitants, des élus très impliqués ayant mis en place la collecte des biodéchets dans tous les établissements publics, des corbeilles de tri dans les rues / la salle des fêtes / les établissements scolaires, des espaces de séparation des déchets dans les cimetières…) puis la CDC du Rouillacais en mars (10 000 habitants avec un ratio de collecte sélective en dessous de la moyenne départementale).

Une évolution simple pour les usagers et les services

Après des réunions publiques, 52 sacs de 30 litres ont été distribués gratuitement à tous les foyers en plus des sacs jaunes habituels et des sacs de 50 litres ont été remis à tous les professionnels lors de rencontres individuelles (commerçants et artisans pour qui le tri est devenu obligatoire).

Le dispositif repose sur l'interdiction d'utiliser des sacs noirs ou bleus opaques. Pour être collectés, les sacs transparents destinés aux ordures ménagères ne doivent contenir que des déchets non recyclables et leur contenu doit être bien visible.

En l'espace d'un mois, le contrôle qualité collecte a été systématisé, tout comme le refus des sacs opaques et/ou non-conformes. Les habitants se sont rapidement adaptés et les équipes ont immédiatement noté le changement (qualité des sacs présentés, temps des tournées d'ordures ménagères réduit, très forte progression des sacs jaunes...).

Des résultats immédiats

La tendance observée dès les premiers mois et encore à la sortie de la période estivale montre une diminution de 40% des ordures ménagères, une augmentation de 20% de la collecte sélective et de 5% du verre. Les contrôles visuels et les caractérisations mettent en évidence une qualité de tri constante.

Une sensibilisation forte

La transparence des sacs semble conduire à une plus grande vigilance de la part des habitants. Au vu des premiers retours, d'autres communes de Charente ont souhaité s'engager. Les communes de Rivières et Moulins/Tardoire, déjà en collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, se lanceront en septembre et permettront d'évaluer le gain apporté par cette combinaison.

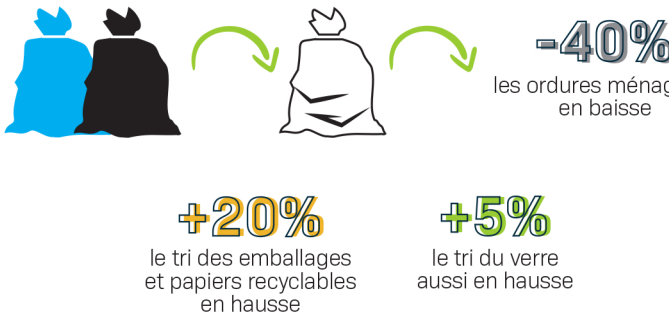

Si les résultats sur le long terme sont aussi probants qu'actuellement, ce qui devait être une période de test d'un an pourrait être prochainement pérennisé et étendu.

Pour plus d'information

CALITOM
Olivier CHAMOULEAU,
directeur général adjoint
de « Proximité et Qualité de Service »
ochamouleau@calitom.com

SESSION DE FORMATION TRACKDÉCHETS

L'équipe de **Trackdéchets** en partenariat avec le **Cercle National du Recyclage** vous propose une session de formation, le **jeudi 6 octobre à 10h00 en visio**, pour tout comprendre sur le fonctionnement de la plateforme de traçabilité dématérialisée de l'État : Trackdéchets.

Le décret 2021-321, issu de la Loi Économie Circulaire, impose la dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux et/ou contenant des POP.

Les arrêtés ministériels du 21 décembre 2021 relatifs à la traçabilité des déchets dangereux et des déchets d'amiante fixent les dispositions règlementaires pour l'usage de la plateforme et rendent obligatoire la traçabilité dématérialisée pour les déchets concernés (dangereux et amiante) depuis le 1er janvier 2022.

Pour vous inscrire, contacter Philippine DUBOIS.

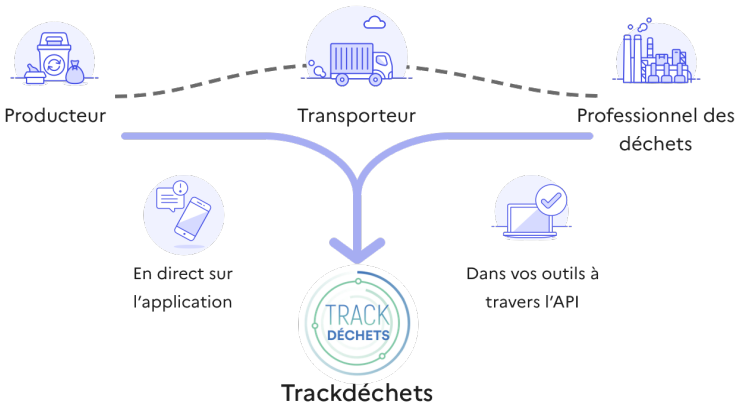

Pour plus d'information

Cercle National du Recyclage
Philippine DUBOIS
pdubois@cercle-recyclage.asso.fr

Journée d'étude Déchets et économie circulaire
Mardi 11 octobre 2022 – Paris

Collectes, nouvelles REP, maîtrise des coûts : optimisez votre gestion !

« Les chiffres ne mentent pas : les Français trient encore peu et mal ! »

Et pourtant, après plusieurs années de tâtonnements puis d'expérimentations pour réduire la production de déchets, de nouveaux outils pour un service public efficace de gestion des déchets existent. Mais, les collectivités sont aussi soumises à une double contrainte : améliorer le tri et la valorisation des déchets, tout en évitant que leur budget n'explose. Une équation d'autant plus difficile à résoudre que le montant de la TGAP ne cesse d'augmenter.

Alors, comment inciter les collectivités à avancer sur le sujet compte tenu de ces éléments ?

Si 2021 a été riche d'un point de vue réglementaire avec la publication des décrets d'application de loi AGEC, il s'agit désormais de bien appréhender ces évolutions - en lien avec les lois TECV et Climat et Résilience - concernant notamment les questions de traçabilité des déchets et d'obligation de tri à la source. Pour autant, et s'il ne faut pas négliger les questions de prévention, de simplification comme d'optimisation du tri et de la collecte (notamment dans le cadre du « programme national de prévention de déchets 2021-2027 »), le financement de ce service public par les collectivités demeure encore problématique.

Décryptage et réponses vous seront donnés lors de la nouvelle journée d'étude Techni.Cités consacrée aux traitements des déchets et au développement de l'économie circulaire.

Au programme :

- **Optimisation des services locaux des déchets : statistiques et décryptage ;**
- **Impacts des évolutions juridiques pour les services déchets ;**
- **Prévention : comment s'appuyer sur une collaboration avec les acteurs locaux ;**
- **Extension des consignes de tri des emballages : optimisez la gestion ;**
- **Biodéchets : adaptez les outils et équipements aux différents types de ménages et à vos territoires** ;
- **Diminution de la fréquence des collectes : un levier d'optimisation technique et économique indispensable ;**
- **Nouvelles REP : les obligations & délais qui s'imposent aux collectivités ;**
- **Propreté urbaine : smart data et intelligence artificielle au service de l'optimisation des collectes et de la prévention des déchets.**

Le 11 octobre prochain à Paris, c'est le rendez-vous du réseau des responsables de la gestion des déchets. Y participer, c'est la première étape pour améliorer ses performances grâce aux échanges d'expériences.

https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/evenement-journee-d-etude-dechets-et-economie-circulaire-2022-p-15427?xtor=AD-623

LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EST PARTENAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

Journée dédiée IdealCo
Mardi 18 octobre 2022 – 100 % digital

idealCO réalise la première journée dédiée au **Capital humain & services déchets**, le mardi 18 octobre dès 9h30, en 100% digital.

Comment recruter et gérer la carrière des agents ? Comment les encadrer et les accompagner dans leurs missions ? Comment préserver leur santé qu'ils soient en déchèteries, en centre de tri, à la collecte ou sur d'autres services déchets ? Tous ces sujets sont abordés dans les trois parcours thématiques de la journée avec des ateliers de retours d'expériences, des tables rondes, des RDV avec des experts, des temps d'échanges libres avec les intervenants ou encore des ateliers de mise en situation.

Cette journée est un réel événement 100% digital au sein duquel vous pouvez écouter les intervenants dans les ateliers, rencontrer vos pairs, ou discuter avec des experts et collectivités.

https://www.idealco.fr/evenements/e-rencontres-capital-humain-services-dechets-463#concept

--La participation à cette journée est incluse à l'abonnement des membres abonnés à la communauté Interdéchets ou Traitement des déchets d'idealCO.--

Du nouveau sur les filières REP

Filière emballages

Le Cercle National du Recyclage obtient encore une avancée.

Après avoir obtenu gain de cause sur l'épineuse question du « plafond carton », en développant de nombreux arguments afin d'augmenter le plafond à 40 % et ainsi permettre le versement de près de 20 millions d'euros supplémentaires aux collectivités pour les cartons recyclés en 2022, le Cercle National du Recyclage s'est également battu pour faire modifier une convention de calcul du « coût net de référence du service de collecte et de tri des emballages ».

Pour la prolongation de l'agrément, les prix de reprises, déduits des coûts de référence, étaient établis sur une moyenne des années 2016 à 2019. L'année 2020 a été exclue du calcul car considérée comme exceptionnelle.

Le Cercle National du Recyclage a milité, avec l'appui des élus de la CIFREP, pour rétablir cette année 2020, difficile économiquement pour les collectivités locales, dans le calcul. En effet, de nombreux prix de reprise ont fortement chuté pendant la période COVID. Le Cercle National du Recyclage a précisé qui si 2020 était exceptionnelle, il fallait aussi supprimer 2021 et 2022 tout aussi exceptionnelles. La CIFREP réunie le 8 septembre, convaincue

par l'argumentation, a donc acté l'utilisation de la moyenne des prix de reprise de 2017 à 2020 dans la méthode de calcul du coût net de référence, ce qui génèrera 17 millions d'euros de soutien supplémentaires.

Filière PMCB

La REP PMCB, un chantier qui va démarrer.

La CIFREP du 22 septembre 2022 a vu les présentations de 3 des 4 organismes candidats à l'agrément. (Le 4e sera présenté en CIFREP prochainement car il était impossible de présenter les 4 organismes candidats sur le créneau d'une seule CIFREP).

Le Cercle National du Recyclage a soulevé les problèmes de chaque demande d'agrément. Notamment sur les stratégies différentes des candidats sur les points de collecte/maillage qui intègrent les collectivités locales et leur capacité à prendre les déchets des professionnels. Certains organismes se basent sur les collectivités locales pour les déchets des professionnels et d'autres préfèrent la mise en place d'un dispositif de base avec un complément mis en place par les collectivités.

Les votes ont été différents en fonction des demandes d'agrément. Tous ont eu un vote positif mais certains avec plus de voix favorables.

Il reste encore un organisme à entendre dans une prochaine CIFREP.

Sur cette filière l**e Cercle National du Recyclage organisera fin octobre un nouveau GT REP PMCB** au cours duquel les éco-organismes viendront expliquer leur fonctionnement envisagé de la filière.

Les brèves des adhérents

Communauté d'Agglomération de Bastia

La Communauté d'Agglomération de Bastia, poursuit sa politique de déploiement des collectes en porte-à-porte. Plus de 60 résidences soit 4 500 foyers (10 000 habitants) sur la commune de Bastia vont être désormais équipées des 3 bacs de collecte (ordures ménagères, emballages et biodéchets) et bénéficieront d'une collecte en porte à porte dans leur résidence.

Afin d'aider les citoyens à effectuer les bons gestes de tri, la Direction de la Collecte de la CAB, en concertation avec les bailleurs sociaux et les syndics, a également assuré des permanences d'informations/prévention et distribué, gratuitement, des bio-seaux à l'ensemble des résidents.

https://www.bastia-agglomeration.corsica/bastia-porte-a-porte/

Dreux agglomération

Le guide du tri : un outil indispensable !

Nouveau ! L'Agglo du Pays de Dreux publie son « petit guide du tri », un outil indispensable qui recense tous les bons gestes de tri sur le territoire.

Dans quelle poubelle jeter tel déchet ? Quels sont les horaires de la déchèterie la plus proche de mon domicile ? Comment composter mes biodéchets ? Plus de doutes ou de questions à avoir, il contient toutes les réponses en matière de tri des déchets.

Très clair, simple d'utilisation et ludique, ce livret est consultable en ligne et a pour ambition de nous aider à transformer nos déchets en ressources et à être actif, chacun à notre échelle, à la protection de notre planète !

https://www.dreux-agglomeration.fr/actualite/le-guide-du-tri-un-outil-indispensable/

➔ *MÉTROPOLE DE GRENOBLE*

Pollution : Les Plastiques Dans Le Viseur De La Métropole De Grenoble

Épaulée par le WWF France dans ses efforts pour faire la chasse aux déchets plastiques, la Métropole de Grenoble s'est engagée à atteindre le «Zéro pollution plastique» d'ici 2025.

Depuis plus de 10 ans, la Métropole travaille à réduire à la source la production de déchets et à favoriser au maximum le réemploi et le recyclage. Son objectif : réduire de 20 % leur quantité d'ici 2030. Mais parmi tous ces déchets, il en est un plus abondant, plus coriace et surtout plus pernicieux. Jeté au sol, il finit par se retrouver dans les aliments que l'on mange, dans l'air que l'on respire, dans l'eau que l'on boit. Il menace la survie de centaines d'espèces. Dégrade la santé de l'homme. Et contribue enfin lourdement au dérèglement climatique. Ce déchet, c'est le plastique.

Exclusion du plastique à usage unique

En collaboration étroite avec le WWF France dont l'un des objectifs est d'aider les institutions à créer de solides stratégies de lutte contre la prolifération de ce déchet, la Métropole a mis sur pied un plan d'actions (1 million d'euros sur 4 ans). Concrètement, dès février 2022, la Métropole a voté l'exclusion de tout plastique à usage unique dans sa commande publique (traiteur, boissons, récipients.).

Depuis le mois de mai, elle accompagne les cantines des communes volontaires sur les alternatives aux barquettes plastiques. Elle va aussi soutenir financièrement les projets de consigne de contenants réemployables portés par des entreprises (comme Alpe consigne ou Dabba). Afin de tester leur modèle économique, elle leur offre un lieu d'hébergement sur son site « Pole R » dédié à l'économie circulaire. Elle est enfin partenaire des acteurs spécialisés de la vente en vrac et des grandes surfaces qui proposent ce service : elle va éditer un guide sur l'achat en vrac et proposera des animations dans ces établissements et sur les marchés.

Jouissant d'une eau particulièrement pure, la Métropole souhaite aussi encourager les métropolitains à délaisser les eaux en bouteille. Elle travaille à l'édition d'une cartographie des points d'accès à l'eau potable de son territoire afin d'inviter les habitants à adopter l'usage systématique d'une gourde. En complément, elle pose des filets de collecte des déchets dans les cours d'eau ainsi que des macarons « ici commence la mer – ne rien jeter » à proximité des bouches d'égout situées sur des lieux de passage, à côté des écoles, etc.

Lutter contre l'abandon des mégots

Enfin, pour réduire la pollution existante et préserver les cours d'eau, les communes de Grenoble et Vizille ont d'ores-et-déjà conventionné avec le nouvel éco-organisme Alcome pour lutter contre l'abandon des mégots qui représentent 1/3 des déchets plastiques présents sur l'espace public (le filtre est un déchet plastique). Ce conventionnement apporte la fourniture de cendriers fixes de rue, de cendriers de poche et une aide financière à leur collecte. L'objectif étant de fédérer un réseau de 20 communes métropolitaines d'ici 2025.

https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/1608/104-pollution-les-plastiques-dans-le-viseur-de-la-metropole-de-grenoble.htm

➔ *SICTOM Pézenas-Agde*

Déchèterie : Informations filière « plâtre »

Pour répondre aux objectifs ambitieux de valorisation de la filière "plâtre", le SICTOM met à disposition des usagers, professionnels et particuliers, dans 8 de ses déchèteries, des bennes spécifiques

pour collecter séparément ce type de déchets qui seront réinjectés dans la fabrication de plaques de plâtre.

A partir du 09 mai 2022, les déchèteries d'Agde la Prunette, Pézenas, Cers, St Thibéry, Roujan, Montagnac, Servian et Magalas pourront seules recevoir les déchets spécifiques de placo et autres plâtres.

Des panneaux spécifiques vous guideront au sein de la déchèterie et les agents d'accueil vous accompagneront pour avoir les bons gestes.

https://www.sictom-pezenas-agde.fr/decheterie-informations-filiere-platre/

SIETREM

Retour sur l'inauguration des bornes cartons

Le mercredi 22 juin 2022, Christian Robache, Président du SIETREM, ainsi que les élus délégués au syndicat inauguraient les premières bornes d'apport volontaire réservées aux grands cartons. Celles-ci sont installées dans les éco-quartiers les Roseaux de Montévrain et le Sycomore de Bussy-Saint-Georges.

Après avoir assisté à un discours de présentation des bornes ainsi qu'à une démonstration de leur fonctionnement, les participants ont pu en apprendre davantage sur le tri et la valorisation des déchets grâce aux animations proposées : jeu pédagogique « tri-clou », exposition de meubles et objets en carton recyclé, stand d'informations…

Pour rappel, 21 bornes sont réparties dans les 2 éco-quartiers, à proximité des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) existants. Ce nouveau service de proximité a été mis en place afin de faciliter le geste de tri des habitants. Il est complémentaire à l'apport volontaire en déchetterie.

https://www.sietrem.fr/SIETREM/Actualites/

SIOM de la Vallée de Chevreuse

Déchèterie de Saclay : Investir pour anticiper les besoins de demain !

Une seconde déchèterie verra bientôt le jour sur le plateau de Saclay, celle-ci permettra au Siom de développer le réemploi sur son territoire.

Le Siom va entreprendre la construction d'une seconde déchèterie-ressourcerie sur le plateau de Saclay dans la ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique. Ce nouvel équipement va permettre de répondre aux besoins des habitants de plus en plus nombreux à utiliser ce service.

En effet, la fréquentation de la déchèterie du Siom à Villejust a augmenté depuis plusieurs années passant de 30 000 en 2011 à plus de 70 000 visiteurs en 2019, l'ouverture d'une deuxième déchèterie-ressourcerie est indispensable pour répondre à la demande des habitants.

La réalisation et l'exploitation de la futur déchèterie-ressourcerie de Saclay vont être confiées à Generis. La nouvelle déchèterie alliera innovation, performances environnementales et évolutivité, avec des engagements forts à respecter sur le taux de valorisation, la qualité du tri, la consommation énergétique et la propreté du site.

Pour leur confort et leur sécurité, les usagers pourront déposer leurs déchets de « plain-pied » ce qui limitera les risques de chutes et permettra la fluidité des apports.

Le site accueillera les habitants du territoire du Siom, les professionnels, très petites TPE, les Ser-

vices Techniques, les établissements supérieurs, les services de Police et de Gendarmerie et les pompiers exerçants sur le territoire du Siom. Cette nouvelle déchèterie ressourcerie constituera un maillon complémentaire aux autres services de valorisation et d'élimination des déchets déjà mis en place.

https://www.siom.fr/2022/07/22/decheterie-de-saclay-investir-pour-anticiper-les-besoins-de-demain/

→ SITCOM Côte Sud des Landes

Contrôlé par ECOCERT INTRANTS

Pour la 9ème année consécutive, le compost* du Sitcom Côte sud des Landes est attesté Ecocert Entrant** et donc utilisable en agriculture biologique.

* Compost conforme à la norme NF U 44-051

**Conformément aux Règlements (UE) n°2018/848 et n°2021/1165

Contrôle Ecocert SA F-32600

https://www.sitcom40.fr/actualites/le-compost-du-sitcom-atteste-ecocert-entrant

→ SIVOM des Cantons du Pays de Born

Objectif 100% bonne humeur

Le SIVOM dit «OUI !» à la courtoisie

Cet été le SIVOM du Born s'engage dans une campagne de sensibilisation à la courtoisie.

Des dispositifs sont mis en place dans les lieux d'accueil du SIVOM : déchetteries, accueil, Ecomobile, service redevance,... qui arborent tour à tour les couleurs de cette campagne.

L'objectif : améliorer les comportements des usagers vis à vis des agents d'accueil du SIVOM et donner le sourire !

«Bonjour, merci, au revoir,....» Qui reste poli est toujours bien accueilli !

https://www.sivom-du-born.fr/Le-SIVOM/Actualites/Objectif-100-bonne-humeur

→ SMICTOM des Flandres

Redevance incitative

Redevance incitative : 6 mois pour de nouvelles habitudes

La majorité des foyers a été doté en bacs de collecte par la CCFI.

La CCFI vous explique les nouvelles habitudes de tri et de consommation avant la mise en place effective de la redevance incitative en 2023.

https://www.smictomdesflandres.fr/actualites/%ef%bf%bcredevance-incitative/

→ SMITOM-LOMBRIC

Du nouveau dans le tri de vos déchets

Un futur centre de tri né d'une coopération entre plusieurs syndicats.

Avec l'arrivée du tri de tous les emballages dès 2023, le SMITOM-LOMBRIC adapte sa chaîne de tri actuelle, mais prépare surtout la construction

d'un nouveau centre de tri dernière génération. Ce nouvel équipement sera construit sur le terrain du syndicat à Vaux-le-Pénil, en coopération avec 2 autres syndicats : le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts (à cheval entre le 91, le 77 et le 94) et le SYTRADEM (Sud-Est de la Seine-et-Marne). Cette coopération exemplaire nous donne ainsi les moyens de construire un centre de tri plus grand et plus performant, à coût maîtrisé.

Dès 2023, chaque habitant du territoire du SMITOM-LOMBRIC pourra mettre dans son bac jaune TOUS ses emballages, qu'ils soient en plastique, papier, carton ou métal. Même si le centre de tri actuel ne permettra pas d'atteindre les performances d'un centre de tri moderne, le tri et la valorisation de ces emballages seront améliorés, en attendant la mise en service du nouvel équipement fin 2025. Avec celui-ci, ce sont à minima 36 000 tonnes d'emballages qui pourront être triées chaque année puis envoyées au recyclage.

©Citeo/William Alix /Sipa Press

Les déchets alimentaires bientôt valorisés

À partir du 4ème trimestre 2022, deux expérimentations sur la collecte des déchets alimentaires (DA) seront menées en parallèle. La première expérimentation se déroulera sur 11 communes de la CCBRC*, en milieu rural. La seconde expérimentation concernera 11 500 habitants de la CAMVS*, dans les quartiers nord de la ville de Melun, en milieu urbain dense.

La collecte se fera via des bornes d'apport volontaire. Chaque foyer sera doté de sacs en papiers recyclables et d'un bioseau ajouré, afin de faciliter le déplacement et la dépose des déchets alimentaires de la cuisine aux bornes. Les usagers pourront enfin trier et valoriser leurs déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes, restes de repas, viandes, poissons, plats en sauce) ! Les déchets alimentaires seront transformés en compost. Cet amendement organique pourra enrichir aussi bien les sols des villes que les jardinières des participants.

* CCBRC : Communauté de Communes de Brie des Rivières et Châteaux

** CAMVS : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

http://www.lombric.com/actualites/du-nouveau-dans-le-tri-de-vos-dechets

→ *SMICTOM Rhône Garrigues*

Collecte De L'amiante À La Déchèterie De Les Angles

Depuis le mois de juin 2021, le SMICTOM Rhône-Garrigues propose aux particuliers un nouveau service de collecte de l'amiante lié dans la déchèterie de Les Angles. Afin de limiter les risques pour la santé et répondre aux attentes des habitants, ces collectes gratuites sont proposées sur rendez-vous et pour les particuliers uniquement.

Lors du dépôt, seront acceptés : les plaques ondulées et ardoises en fibrociment, canalisations et tuyaux en fibrociment et bac horticole. L'amiante libre et friable tels que les dalles, les calorifugeages et les flocages ne sont pas acceptés. L'amiante devra être déposé en déchèterie uniquement dans l'emballage remis pour cette collecte par le SMICTOM Rhône Garrigues. Tout autre emballage sera refusé.

https://smictom-rhonegarrigues.fr/nouveau-collecte-de-lamiante-a-la-decheterie-de-les-angles/

→ *SMITOM Nord Seine-et-Marne*

Ressourcerie Éphémère Du 22 Au 26 Août À Sablonnières

Réduire sa production de déchets avec la première ressourcerie éphémère organisée sur le territoire

Jetez moins, donnez !

Vous avez des objets ou des équipements en bon état dont vous voulez vous séparer, pensez à les porter du lundi 22 au mercredi 24 août de 16h à 19h à la ressourcerie éphémère des 2 Morin, située Ferme du Domaine, 2 rue du Domaine à Sablonnières.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser les objets en trop mauvais état.

https://www.smitom-nord77.fr/actualite/ressourcerie-ephemere/

→ *SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers*

La micro-méthanisation en marche à Vitry-sur-Seine

En 2018, le Syctom lançait un appel à projets pour accompagner les initiatives locales de collecte et de traitement des déchets alimentaires. Parmi les projets soutenus, « Vitry Bee'z » entre dans sa phase de déploiement avec l'inauguration de son micro-méthaniseur.

De la taille de deux conteneurs maritimes, l'unité de micro-méthanisation « BioBeeBox® » valorise les déchets alimentaires collectés par véhicule GNV auprès des deux marchés de la ville, d'une cuisine centrale, d'une quarantaine de restaurants scolaires et d'un foyer social. A terme, 300 tonnes de déchets alimentaires pourraient être traitées par an et valorisées localement pour produire du biogaz, ainsi que du compost et de l'eau industrielle utilisés pour l'entretien des espaces verts de la ville.

« La BioBeeBox® est un outil pertinent pour gérer en proximité les déchets alimentaires dans une boucle d'économie circulaire où les déchets deviennent ressources en énergie, en compost et en eau pour les espaces verts », explique Véronique Pérez, co-fondatrice de Bee&Co. D'autres sites pourraient progressivement être intégrés à la plateforme et le modèle étendu à d'autres communes sur le territoire du Syctom.

Ces solutions à petite échelle sont essentielles pour organiser l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires dès 2024, en complément des solutions mises en place à une échelle industrielle.

Appel à projets du Syctom : trois autres projets accompagnés.

Trois autres projets innovants ont été retenus lors de l'appel à projets du Syctom.

- À Valenton (94), DM Compost collecte les déchets alimentaires de dix cantines scolaires, d'un marché et d'une vingtaine de restaurants ou commerces. Ils sont ensuite traités dans une micro-plateforme de compostage sur palette à faible consommation énergétique.
- À la Ferme du Rail (Paris 19e), maraîchage, restauration et compostage se conjuguent dans un circuit court géré par l'entreprise « Travail et Vie », avec une dizaine d'emplois d'insertion à la clé. En plus de l'apport volontaire des usagers adhérents, une collecte des déchets alimentaires d'une dizaine de restaurants est effectuée par vélo électrique.
- À Stains (93), les Alchimistes collectent à cheval les déchets alimentaires des 10 000 habitants du quartier du Clos Saint-Lazare, des cantines scolaires et commerces. Ils les transforment en compost dans un équipement électromécanique, puis l'utilisent pour l'entretien des espaces verts ou le distribuent au voisinage.

https://www.sictom-pezenas-agde.fr/le-sictom-devoile-son-nouveau-centre-de-tri/

Syndicat Centre Hérault

Nouveau : Une Ressourcerie Du Bâtiment

La Grande Conserve, ressourcerie spécialisée dans les matériaux du bâtiment et leur réemploi, antenne du Recyclage Lodévois, a ouvert au public début mars. Elle se situe sur un terrain jouxtant la déchèterie de Lodève.

Acteur innovant de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire, entreprise d'insertion, la Grande Conserve collecte des matériaux, outils et machines du bâtiment qui peuvent servir à nouveau plutôt que d'être jetés. Elle les répare si besoin, puis les revend à des prix accessibles à destination des entreprises comme des particuliers.

Ce projet mené par le Recyclage Lodévois, accompagné par le Syndicat Centre Hérault, depuis 2019 a pour but de développer l'éco-construction sur le territoire pour sortir les matériaux réemployables du statut de déchets et en faire une ressource, réduisant ainsi leur transport et enfouissement.

Pour cela, la Grande Conserve mène plusieurs types d'interventions : collectes sur les chantiers, dans les ateliers de fabrication, prestations de curage… Ces interventions permettent de récupérer des matériaux réutilisables, comme de la menuiserie, de l'huisserie, de la ferronnerie, de la peinture, des portes, des fenêtres, de la faïence, des tuiles, des briques, etc, qui seront ensuite revendus pour avoir une deuxième vie.

https://www.syndicat-centre-herault.org/article-actualites/la-grande-conserve-la-ressourcerie-du-batiment/

Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés - TRIFYL

Usine de tri et valorisation des déchets : un équipement XXL pour diviser par cinq l'enfouissement

Le projet TRIFYL HORIZON 2030 se concrétise...

A Labessière-Candeil, sur le Pôle des énergies renouvelables de Trifyl, jusqu'à 200 ouvriers s'activent chaque jour aux pieds des grues pour ériger ce bâtiment de 12 000 m2.

D'ici deux ans, l'équipement, qui emploiera une quarantaine de personnes, accueillera les déchets résiduels (poubelles noires), les biodéchets (déchets de cuisine bientôt triés par une partie des habitants) et le tout-venant des déchèteries. Ces trois flux seront valorisés en biogaz, en compost et en combustible de récupération.

Fin des travaux : été 2023 - Mise en service : printemps 2024

https://www.trifyl.fr/actualites/usine-de-tri-et-valorisation-des-dechets-un-equipement-xxl-pour-diviser-par-cinq

Cercle National du Recyclage - 5 rue Jules de VICQ 59000 LILLE - Tél. : 03.20.85.85.22
E-mail : contact@cercle-recyclage.asso.fr - Site : www.cercle-recyclage.asso.fr
Directeur de la publication : Jean-Patrick MASSON - Rédacteur en chef : Bertrand BOHAIN
Equipe de rédaction : Philippine DUBOIS, Delphine GOURLET, Inès TISSANDIER

Cercle National du Recyclage

twitter

@CNRecyclage